

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 822

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 7

Supprimer les alinéas 39 et 40.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer un rapport annuel introduit par le Sénat.